

Renvoi à la commission de l'hommage du citoyen Labarthe pour la 2e partie de la table des lois concernant la marine et les colonies, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi à la commission de l'hommage du citoyen Labarthe pour la 2e partie de la table des lois concernant la marine et les colonies, lors de la séance du 19 prairial an II (7 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 406;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14255_t1_0406_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

s'il peut fournir à la commission chargée du recensement du code civil des lois, quelques matériaux pour élever un monument que tous les peuples libres voudront avoir pour modèle (1).

Cette seconde partie comprend les décrets de la Convention depuis le 22 septembre 1792 (vieux style) jusqu'au 12 germinal dernier, époque de la suppression du conseil exécutif provisoire (2).

Mention honorable de l'hommage, insertion au bulletin, et renvoi à la commission chargée du recensement et de la vérification des lois.

44

Le conseil-général de la commune d'Amiens fait hommage à la Convention nationale du discours qui sera prononcé le 20 prairial, jour de la fête célébrée en l'honneur de l'Être Suprême.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Discours pour la fête du 20 prair. II] (4)

Concitoyens frères et amis,

C'est aujourd'hui que la voix imposante de la Loi, d'accord avec les accents simples et touchants de la nature, réunit tous les Français pour rendre un hommage solennel à l'Être Suprême.

En est-il un plus digne que celui que présente, à l'Univers étonné, le spectacle attendrissant d'une multitude innombrable de frères, assemblés, au même jour, à la même heure, sur tous les points habités du territoire d'une vaste et naissante République, soumettant à l'auteur de la nature des esprits amis de la vérité, lui offrant des cœurs embrasés du feu sacré de l'amour de la liberté de l'égalité; n'agissant que par la douce impulsion du sentiment de la bienfaisance.

Désorganisateur, malveillant, vil esclave des despotes, parricides impies, répandus sur la surface du Globe, ou disséminés et cachés parmi nous, apprenez enfin, que la République Française n'a point fondé les vertus de ses enfans, ni sur la superstition, ni sur le fanatisme, encore moins sur l'absurde athéisme, mais sur la base simple et solide d'une piété naturelle, affectueuse et reconnaissante.

Quel mortel pourroit élever son stile à la hauteur majestueuse du sublime objet de cette piété? Nous sommes trop foibles et trop bornés. Mais comme le disoit l'un de nous (5), des enfans qui s'entretiennent des bontés de leur père s'expriment toujours assez bien.

Ce sera donc pour nous pénétrer des bontés du Père de la nature, que nous nous rappelle-

rons l'idée des prodiges admirables de sa toute puissance inséparables de son intelligence et de sa bienfaisance.

Puissions-nous nous en rendre dignes, en cultivant les biens qui coulent de cette source divine, la liberté, la vérité et l'amour de nos semblables.

Puisse l'attrait des vertus qui en seront les fruits, et qui distingueront les Français, l'aspect du bonheur qu'elles leur procureront, réunir bientôt à eux tous les autres peuples de la terre, en bannir à jamais l'affreuse discorde, et toutes les calamités des guerres cruelles qu'elle traîne à sa suite, et ne plus former du genre humain qu'une seule et même famille, unie par la liberté, l'égalité, la vérité et la bienfaisance, ne reconnaissant pour auteur de tous ces vrais biens que l'Être Suprême, et lui offrant le pur hommage de leurs vertus.

Le faste des prétendus Grands, le vain éclat des Trônes ne sont que des Phosphores qui brillent un instant sur quelques points de cette terre, et qui ne rendent que plus sombre et plus triste la profonde misère qui les environne. Ces faux brillants seront bientôt éclipsés par la douce lumière de la liberté, de l'égalité, de l'union et de la prospérité répandus sur tout le genre humain. Ce désir plait à l'Être Suprême. Il est digne de sa grandeur et de sa bienfaisance.

Que les orgueilleux insensés qui osent nier son existence, n'allèguent point les maux de la superstition ni ceux du fanatisme: le système absurde de l'athéisme en eût occasionné de bien plus funeste encore; il eût banni la vérité et la raison; il eût enlevé aux infortunés les consolations de l'espérance; il eût appris à raisonner contre la conviction intime de sa conscience; il eût dégradé l'esprit humain; il eût ramené tous les vices et l'esclavage qui en est la suite.

L'orgueil de l'Athée prouve l'Être qu'il nie. Par quel principe, par quel secret ressort son esprit s'élançait-il toujours vers ce qu'il appelle la vérité? Il ose imaginer un hasard aveugle; et voilà son Dieu. Tout le génie qu'il emploie à bâtir son désolant système dépose encore contre sa folle opinion.

L'auteur seul de toute vérité a pû nous inspirer le désir de connoître la vérité; et pour le remercier, ingrat, de t'avoir doué de cette admirable faculté, qui te distingue de la brute, tu méconnois ton divin bienfaiteur!

Sa toute puissance, son intelligence, sa bienfaisance ne brillent elles pas de toute part?

La Terre, les vastes Mers, le retour invariable des Saisons, les Astres innombrables qui roulent dans les Cieux; l'incommensurable étendue de l'Univers; l'ordre et l'harmonie avec lesquelles chacun de ces Globes immenses, qu'il embrasse, parcourt l'orbite qui lui est tracé, n'annoncent-ils pas un Être tout-puissant, une intelligence suprême qui a tout produit, tout ordonné.

A la seule idée des foibles connoissances que l'astronomie nous procure à cet égard, l'esprit humain est saisi d'admiration, d'effroi et de respect.

Ce Globe que nous habitons, qui nous paroît si grand; que la plupart de nous ne parcourerons jamais; dont les plus hardis navigateurs n'ont pu encore faire le tour entier; ce Globe, de 5000 lieues de diamètre et de 9000 de circon-

(1) P.V., XXXIX, 98. Bⁱⁿ, 28 prair. (2^e suppl^t).

(2) J. Mont., n^o 44.

(3) P.V., XXXIX, 98. (Minute du P.V. C 305, pl. 1149, p. 7); Bⁱⁿ, 28 prair. (2^e suppl^t) et 4 mess. (1^{er} suppl^t); J. Sablier, n^o 1366.

(4) C 305, pl. 1149, p. 8.

(5) Fauchon (off. mun.).